

Cotisation 2026 Abeille Héraultaise

A renvoyer avant le 28 février

sous peine de non couverture par assurance et rupture d'abonnement.

NOM et Prénom :



Cocher si
nouvel
adhérent

Adresse :

CP- Ville..... N° Apiculteur (NAPI):

Tél. : (obligatoire) Ad. Mail :

Je souhaite recevoir les informations syndicales par mail : oui non

Cotisations fixes	
1- Abeille Héraultaise	10€
2- UNAF	1,50€
3- Abeilles et Fleurs Formule au choix Revue comprenant 11 numéros et 1 hors-série	<input type="checkbox"/> Version papier 31€ <input type="checkbox"/> Numérique 18€
Total cotisations fixes : 1 + 2 + 3 =€

Cotisations variables par colonie	
4- Nombre de colonies	
5- Redevance Eco-contribution, obligatoire pour la commercialisation du miel N° SIRET à indiquer impérativement :	
0,12€ x nombre de colonies =	€
6- Affaires juridiques UNAF : 0,15€ x nombre de colonies	€
7- Assurance Formule au choix, détail des garanties et franchises ci-contre Formule 1 : nb de colonies x 0,10 € = Formule 2 : nb de colonies x 1,65 € = Formule 3 : nb de colonies x 2,80 € =	€
Total cotisations variables / colonie : 5 + 6 + 7 =€

TOTAL FIXE + VARIABLE:



Chèque à l'ordre de
« Abeille Héraultaise ».
Partie à renvoyer à :

Coutouzis Michel
42 rue des Anciens Combattants
34370 MARAUSSAN

PARTIE A CONSERVER

Cotisation 2026 Abeille Héraultaise



NOM et Prénom :

Adresse :

CP- Ville..... N° Apiculteur (NAPI):

Téléph. : (Obligatoire) Ad. Mail :

Cotisations fixes	
1- Abeille Héraultaise	10€
2- UNAF	1,50€
3- Abeilles et Fleurs Formule au choix Revue comprenant 11 numéros et 1 hors-série	<input type="checkbox"/> Version papier 31€ <input type="checkbox"/> Version numérique 18€
Total cotisations fixes : 1 + 2 + 3 =	€

Cotisations variables par colonie	
4- Nombre de colonies	
5- Redevance Eco-contribution, obligatoire pour la commercialisation du miel N° SIRET à indiquer impérativement :	
0,12€ x nombre de colonies =	€
6- Affaires juridiques UNAF 0,15€ x nombre de colonies =	€
7- Assurance Formule au choix, détail des garanties et franchises ci-dessous Formule 1 : nb de colonies x 0,10 € = Formule 2 : nb de colonies x 1,65 € = Formule 3 : nb de colonies x 2,80 € =	€
Total variables par colonie : 5 + 6 + 7 =	€

TOTAL FIXE + VARIABLE: _____ €

Montant des garanties et franchises 2026

Formule	Franchise	Remboursement du 1/10 au 2/2	Remboursement 1/3 au 30/9
Formule 1 : 0,10€ / colonie Responsabilité civile, défense pénale et recours	280€		
Formule 2 : 1,65€ / colonie = formule 1 + dommages subis par vos ruches suite à : incendie/explosion, évènements climatiques à caractère non exceptionnel (tempête, grêle, poids de la neige) ou exceptionnel (inondation, glissement de terrain...), transport	228€		
Catastrophes naturelles	Franchise légale	112,50€	150€
Vol et Vandalisme	10 % avec minimum de 200€		
Formule 3 : 2,80€ / colonie = Formule 2 avec remboursement supérieur		187,50€	250€